Le Bois Saint-Martin

et ses propriétaires

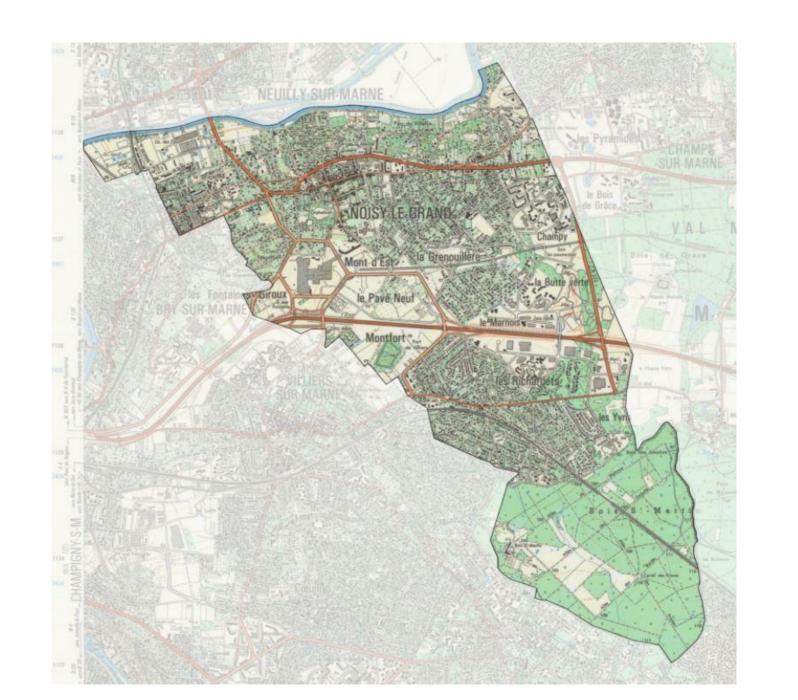
Superficie totale: 282 ha

• sur Noisy-le-Grand: 272 ha

• Villiers-sur-Marne: 5,2 ha

• Le Plessis-Trévise : 4,6 ha

(bois des Bouleaux, Aulnes à Emerainville : 27 ha)





5 périodes historiques

- 1/ les moines de Saint-Martin-des-Champs (1096 1706)
- 2/ le bois rattaché au domaine de Champs-sur-Marne (1706 1792)
- 3/ le bois confisqué par la Nation (1792 1816)
- 4/ propriété de la famille Santerre/Borde/Petiet (1820 2020)
- 5/ 24 novembre 2020 : achat par la Région IDF et la Ville de Noisy

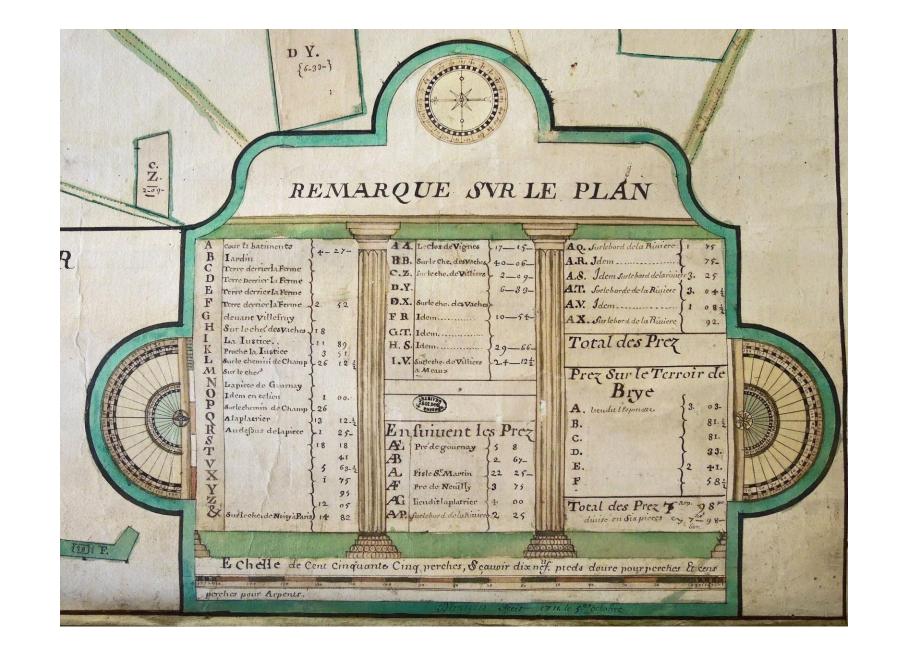
1^{ère} période

Le bois du temps des moines de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs

(1096-1706)

- 1060 : Henri 1^{er} fonde l'abbaye Saint-Martin-des-Champs à Paris, puis donation de nombreux domaines, dont le village de Noisy-sur-Marne
- 1079 : Saint-Martin-des-Champs est rattaché à l'abbaye de Cluny
- 1096 : Bouchard de Montmorency donne la forêt de Noisy aux moines de Saint-Martin
- Création d'un prieuré secondaire à Noisy en fait, une ferme où résident quelques moines
- En 1182 et 1665, les moines sont condamnés pour insuffisance d'entretien du bois
- 1697 : il n'y a plus de moines à Noisy ; la seigneurie est mise en location à Olin et sa femme





2^{ème} période

Le Bois Saint-Martin rattaché au domaine de Champs-sur-Marne

(1706 - 1792)

- 28 octobre 1706 : cession des droits féodaux de Noisy et des 650 arpents du Bois Saint-Martin à **Paul Poisson de Bourvallais**, déjà seigneur de Champs-sur-Marne depuis 1702 (prix : 102.000 livres)
- il possède 15 seigneuries dans la Brie autour de Lognes
- Bourvallais est un financier d'origine modeste qui s'est rapidement enrichi ; il est honni par le peuple
- Sous la Régence, il est accusé de malversations et arrêté le 9 mars 1716; tous ses biens sont confisqués et il est condamné à une amende de 4.400.000 livres
- Il transige en cédant son hôtel parisien et le domaine de Champs auquel Noisy et le Bois Saint-Martin sont rattachés

- Juillet 1717 : la Couronne devient propriétaire du domaine de Champs et des seigneuries rattachées
- Nov 1717 : mise en location à **Marie Anne de Bourbon**, fille légitimée de Louis XIV et de Louise de La Vallière (M*elle* de Blois). Elle est l'épouse de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.
- 2 décembre 1718 : vente par adjudication à la locataire la princesse de Conti (650.000 livres)



- 28 décembre 1718, la princesse de Conti offre le domaine en guise d'étrennes à son cousin maternel, **Charles-François de La Baume Le Blanc, duc de La Vallière**
- 3 mai 1739 : mort de Marie Anne de Bourbon
- Ses biens, dont le domaine de Champs, sont recueillis par son cousin le duc de La Vallière
- 22 août 1739 : mort du duc de La Vallière, 3 mois après sa cousine
- Son fils Louis-César de La Baume Le Blanc, duc de Vaujours, devient le nouveau duc de La Vallière. Il hérite en l'espace de 3 mois, de sa tante et de son père

